



Ordinateurs-de-Vote.org

Citoyens et informaticiens pour un vote vérifié par l'électeur

Communiqué de presse - jeudi 27 décembre 2007

Le Forum des Droits sur l'Internet (FDI) surpris en plein hors-piste.

Paris, le 27 décembre 2007. Ordinateurs-de-Vote.org a pris connaissance du [rapport](#) intermédiaire du Forum des Droits sur l'Internet (FDI) portant sur les machines à voter en France. Malheureusement, une nouvelle fois, sont constatées les limites de ce genre d'exercice : se baser principalement sur les auditions des parties prenantes n'est en aucun cas suffisant pour avancer scientifiquement et objectivement dans un tel dossier.

Le président d'Ordinateurs-de-Vote.org, Pierre Muller, constate : « *Ce rapport est presque exclusivement une remontée d'information de l'état d'esprit des municipalités utilisatrices d'ordinateurs de vote et de leurs problèmes pratiques d'organisation. C'est comme si on rédigeait un rapport sur l'avenir des OGM en questionnant les agriculteurs en ayant plantés.* ». Et il ajoute : « *C'est d'ailleurs ce type d'approche, fondée majoritairement sur des "on dit" et non pas sur des travaux d'enquêtes et d'expertises contradictoires, qui avait motivé notre refus de participer à ce groupe de travail. Nous souhaitons alors que soient mises en place des enquêtes sur le terrain et de véritables expertises techniques alors que la direction du FDI recherchait un consensus sur l'acceptabilité et l'amélioration des machines à voter, démarche volontariste à l'image de celle qu'il avait eue pour le vote par internet en 2003.* »

Il est regrettable que cette association privée, comprenant de nombreux représentants du monde économique (dont France Élection -vendeur Nedap- , Élection Europe et France Telecom) ainsi que quelques associations d'intérêt général, soit dirigée par un conseiller d'État qui, de plus, a été spécialement délégué à cette fonction, sur demande de Lionel Jospin (PS), par le président Chirac (UMP) et avec le soutien du Conseil d'État.

Pierre Muller ajoute : « *J'ai saisi la Cour des Comptes sur ce que je suspecte être une utilisation non conforme de l'argent public par le FDI. Je suspecte que la fonction de ces travaux serait de justifier un prochain nettoyage réglementaire et sécuritaire, par le ministère de l'intérieur et le Conseil d'État, des machines à voter afin de tenter de rassurer les mairies* »[3].

Il faut rappeler que le Forum des Droits sur l'Internet (FDI) - comme son nom le laisse deviner, et comme l'attestent ses statuts[1] - a pour seul objet Internet et les communications électroniques. Les ordinateurs de vote - qui ont concerné plus d'un million et demi d'électeurs lors des scrutins de 2007 - ne font aucune utilisation d'Internet, ni d'un autre réseau de communications électroniques : ils sont isolés au sein de chaque bureau de vote. L'incursion du FDI dans le domaine du vote politique sur machines à voter s'apparente donc à la pratique hasardeuse du hors-piste par un skieur débutant et sans assurance : la collectivité risque de payer la casse !

D'autre part, les services du Ministère de l'Intérieur ont communiqué officiellement, tant sur la présence de la société civile dans leur propre groupe de travail interne sur les machines à voter[2]

que sur la présentation de leurs résultats lors du congrès des maires, en novembre dernier[5]. Aucun de ces engagements n'a été tenu par l'administration. Il est regrettable que de hauts fonctionnaires se permettent ainsi des intrusions dans le champ de la parole politique au mépris des institutions républicaines et des élus.

La sortie du rapport du FDI intervient au moment où une fédération de scientifiques, l'ASTI, « appelle à ne pas recourir au vote électronique anonyme au nom du principe de précaution ».[4]

Contacts presse

Pierre Muller, Président Ordinateurs-de-Vote.org, 06 63 72 63 56 - presse AT ordinateurs-de-vote.org

Ordinateurs-de-Vote.org : qui sommes-nous ?

Nous sommes des citoyens réunis par notre opposition à l'utilisation de technologies de vote électronique immatures dans un environnement juridique inadapté, maintenant forts d'une [pétition](#) de près de 100 000 signatures.

Nous ne sommes en rien opposés à la technologie, nous nous interrogeons seulement sur son bon usage. Bon nombre d'entre nous sont informaticiens.

Cette volonté d'éthique dépasse tous les clivages politiques, et nous comptons en notre sein des représentants de tous les courants d'opinions qui font la force de la société française.

[Site Internet.](#)

[1] [Statuts du FDI](#), article 3.

[2] Notre [communiqué](#) du 5/11/2007 à propos du groupe de travail interne au ministère de l'Intérieur.

[3] Ordinateurs de vote.org a déposé plainte auprès de la Cour des Comptes afin que soit examinée la situation du FDI, dirigé par Madame Isabelle Falque-Pierrotin, conseiller d'État apportant actuellement son expertise aux services du Ministère de l'Intérieur, en dehors de sa mission statutaire, dans le cadre du groupe de travail interne visant à consolider le déploiement des machines à voter.

[4] Notre [communiqué](#) du 20/12/2007 sur l'appel de l'ASTI.

[5] [Maire-info du 12/11/2007.](#)